C'est donc cet ordre inverse qu'on attend dans une phrase comme : *Eun.* 41 Nullum est iam *dictum* (substantif) quod non *sit dictum* prius; et c'est en effet l'ordre donné par *PC DG*, et conservé par Diomède.

Mais à cet ordre rare, « difficilior », les copistes sont naturellement enclins à substituer l'ordre banal. Ainsi, dans l'exemple qui précède, le manuscrit *A* et Eugraphius ont l'ordre *dictum sit*, que plusieurs éditeurs adoptent, et que je considère comme fautif.

De même il faut conserver l'ordre rare dans : *And.* 486 *est natus*, où *GE* ont fait la faute *natus est*; dans *Hec.* 681 quia clam te *est natus*, où *Dpv* ont *natus est*.

Dans l'*Eunuque*, au vers 118, Thaïs raconte comment on a pris pour sa sœur une jeune esclave : sororem... esse credebant meam. Quand, par la suite, cette idée est reprise, la périphrase verbale qui l'exprime se présente deux fois, très correctement, avec l'ordre inverse :

Eun. 146 soror *est dicta*
Eun. 148 quod soror *est dicta*

— mais une troisième fois, du moins dans les éditions, sans inversion :

Eun. 157 soror *dicta est.*

Il y a là une anomalie d'autant plus choquante que le vers précédent présente l'inversion attendue dans des conditions toutes pareilles; Thaïs avait dit :

Eun. 110 ex Attica hinc *abreptam*

et Phédria reprend :

Eun. 156 hinc *est abrepta.*

Or, au vers 157 l'ordre *dicta est* n'est donné que par *A;* tous les Calliopiens (sauf *p*) ont le *est dicta* qu'on attend, et Donat signale l'effet amusant obtenu par les homéotéleutes : hinc est abrept*a*, eduxit mater pro su*a*, soror est dict*a*. C'est l'ordre que j'adopterais, quitte à chercher par ailleurs un moyen de remettre le vers sur ses pieds, car avec cet ordre il devient faux — à moins de mettre tous les manuscrits d'accord en supposant qu'ils ont ajouté, les uns ici, les autres là, une copule superflue, et que Térence avait écrit, en employant une phrase nominale pure qui serait tout à fait de mise dans une suite rapide de formules brèves : soror *dicta.*

J. Marouzeau.

IV

ENCORE L'ACCENT LATIN

Dans une note de cette Revue (1931, I, p. 43 et suiv.), M. J. Marouzeau, examinant un passage de Pétrone (*Sat.*, 68), revient sur la question si discutée de l'accent latin.

Voici le texte en cause : « Seruus qui ad pedes Habinnae sedebat... proclamauit subito canora uoce : « Interea medium Aeneas iam classe tenebat. » Nullus sonus umquam acidior percussit aures meas; nam praeter errantis barbariae aut adiectum aut deminutum clamorem miscebat atellanicos uersus, ut tunc primum me etiam Vergilius offenderit. »

Dans *aut adiectum aut deminutum clamorem*, l'auteur de l'édition Budé, M. A. Ernout, voit une qualité particulière du rythme, d'autres (MM. Lowe, P. Thomas, Friedländer) une qualité particulière du son. M. J. Marouzeau se range à l'avis de ces derniers. « Le mot *clamor*, dit-il, pourrait donc désigner l'intensité sonore caractéristique de certaines syllabes ou de certains mots » (p. 44).

Après discussion du texte avec M. Marouzeau et confrontation du passage de Pétrone avec certaines expressions de Cicéron et de Quintilien, il nous paraît utile d'apporter quelques précisions à la note ci-dessus mentionnée.

Tout d'abord, le texte de Pétrone fait seulement allusion à la sonorité : *proclamauit, canora uoce, nullus sonus... acidior, clamorem;* c'est déjà pour nous un argument solide. Plus loin (*Sat.*, CXXXVI), lorsque, en l'absence d'Oenothéa, Encolpe est attaqué par les oies sacrées, c'est encore une idée de sonorité que marque le terme de « clamor » : « Tam magnum aeque clamorem sustulit, ut putares iterum anseres limen intrare. » « Elle poussa des cris si perçants qu'on eût juré, etc. » Si « clamor » éveille le souvenir des cris aigres des oies, c'est qu'il désigne de toute évidence une hauteur déterminée du son; de fait, nous avions plus haut : « nullus sonus... acidior » (jamais son plus aigre). Chez Cicéron (*De orat.*, III, 227), cette interprétation trouve une entière confirmation : « Dans toute voix, dit Crassus, il est une sorte de ton moyen (*quiddam medium*), mais variable selon la voix. Partir de là pour monter graduellement jusqu'aux tons les plus élevés produit un agréable effet (car *clamare* dès le début est vraiment d'un rustre) et cette pratique est excellente pour fortifier la voix. Ensuite, en forçant sa voix, on peut atteindre un point extrême qui reste au-dessous du cri le plus aigu (*acutissimus clamor*)... De même, en sens inverse, dans le grave, il est une sorte de limite à la gravité où l'on descend, pour ainsi dire, par une échelle de sons[1]. »

De ce texte, il ressort nettement que : 1° il y a un ton moyen de la voix, c'est le *medium;* 2° un ton grave, et passer du médium au grave c'est *remittere uocem;* 3° un ton aigu, et passer du médium à l'aigu c'est

1. « In omni uoce, inquit Crassus, est quiddam medium, sed suum cuique uoci. Hinc gradatim ascendere uocem et suaue est (nam a principio clamare agreste quiddam est) et idem illud ad firmandam est uocem salutare. Deinde est quiddam contentionis extremum, quod tamen interius est quam acutissimus clamor... Est item contra quiddam in remissione grauissimum quoque tamquam sonorum gradibus descenditur. »